

AUTORISATION PARENTALE - DECHARGE DE RESPONSABILITE
Défilé d'Halloween le 31 Octobre 2021 à Conty et Wailly

Je soussigné(e), (nom et prénom du représentant légal) :

.....
Demeurant à (adresse complète)

.....
Numéros de téléphone où je peux être joint à tout moment :

.....
Agissant en qualité de : (rayer les mentions inutiles)

- père,
- mère,
- ou tuteur.

Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :

.....
Né(e) le (date et lieu de naissance) :
Demeurant (adresse complète) :

.....
 Autorise l'enfant à participer au Défilé d'Halloween organisé par l'association LSP

- le dimanche 31 Octobre 2021 – 15h00 à Conty
- le dimanche 31 Octobre 2021 – 17h00 à Wailly.

Déclare décharger de toute responsabilité l'organisateur du Défilé d'Halloween concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnées ou subis par l'enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation pouvant lui être imputées.

déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.

m'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre l'organisateur du Défilé d'Halloween.

autorise expressément l'organisateur à utiliser ou faire utiliser, à reproduire ou faire reproduire, le nom, l'image, la voix de mon enfant dans le cadre du Défilé d'Halloween en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'évènement et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour.

reconnais que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer au Défilé d'Halloween du 31 octobre 2021 à Conty ou à Wailly.

Le parent : date, signature, précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé » (ci-dessous) :

Merci de redéposer cette attestation, dûment complétée, en Mairie avant le 28 octobre 2021.

*Les informations fournies sur ce document ne seront pas réutilisées
et cette attestation sera détruite après la manifestation.*